

Revue de la presse du 29/10/2014

➤ MM. Boulif et El Guerrouj examinent les dispositifs de coopération en matière de formation et de sécurité routière

Le ministre délégué chargé du Transport, Mohamed Najib Boulif, s'est réuni récemment avec le ministre délégué chargé de la formation professionnelle, Abdelâdim El Guerrouj, afin de déterminer les dispositifs de coopération entre les deux ministères dans le domaine de la formation et de la sécurité routière. Ainsi le nombre de cartes pédagogiques est passé de 40.000 à 500.000 dans un laps de temps très court, un comité technique mixte entre les deux ministères, sera formé en vue de mieux encadrer les demandes de formation et leur répartition régionale. Les deux ministères ont également convenu de l'importance de la création de canaux pour l'éducation routière dans les différentes étapes de l'enseignement scolaire.

•MAP• Les Eco•

➤ M. Rabbah s'entretient avec son homologue mauritanien des moyens de renforcer la coopération dans les domaines des transports, de formation et du BTP

M. Aziz Rabbah, a examiné, lundi 27 octobre 2014 à Tanger, avec son homologue mauritanien, Isselkou Ould Ahmed Izid Bih, les moyens de renforcer la coopération bilatérale dans les domaines des transports, de formation et du Bâtiment et travaux publics (BTP). Lors de cette entrevue, tenue en marge de la manifestation parallèle à la journée mondiale de la mer, M. Rabbah a passé en revue les réformes entreprises par le Maroc dans le domaine des transports maritime, aérien, ferroviaire et routier, affirmant la disposition du Royaume à partager son expérience riche en la matière avec la Mauritanie.

• MAP• Andaluspress•

➤ M. Rabbah examine avec son homologue du Ghana le renforcement de la coopération dans la formation, le transport et la sécurité maritime

M. Aziz Rabbah, a examiné, lundi 27 octobre 2014 à Tanger, avec la ministre des transports du Ghana, Hon. Dzifa Aku Ativor, les moyens de renforcer la coopération bilatérale dans les domaines de la formation, du transport, de la sécurité maritime et de l'aviation civile. Il a été convenu la création d'un cadre général de coopération dans plusieurs domaines, notamment la formation, les infrastructures maritimes et le transport aérien. Les deux parties se sont également convenues d'organiser, durant la manifestation parallèle, des rencontres avec les responsables marocains de l'aviation civile et RAM pour identifier les opportunités à saisir par les deux parties pour un partenariat gagnant-gagnant dans le secteur aérien.

•MAP•

➤ Convention de partenariat entre le Maroc et la Côte d'Ivoire dans le domaine de la formation et de la recherche maritimes

Une convention de partenariat a été signée, lundi 27 octobre 2014 à Tanger, entre l'ISEM de Casablanca et l'Académie régionale des sciences et techniques de la mer (ARSTM) d'Abidjan, dans le domaine de la formation et de la recherche maritimes. Signée par la Directrice de l'ISEM, Amane Fethallah, et le D.G. de l'ARSTM, Karim Coulibaly, en marge de la manifestation parallèle à la journée mondiale de la mer, cette convention vise à promouvoir et à renforcer la coopération entre les deux établissements dans leurs domaines d'activités, à travers l'organisation de stages de perfectionnement à l'intention des enseignants et des cadres techniques et administratifs des deux établissements.

• MAP•